Signalement en ligne des crimes

Written by Sean Rocca | mars 6, 2023 at 06:29:am
Le Service de police de Saint John a le plaisir d'annoncer le lancement de son nouveau site Web et du système de signalement en ligne des crimes (ROC).

Les personnes qui habitent, travaillent et visitent Saint John peuvent maintenant déposer un rapport en ligne pour les incidents qui ne sont pas une urgence et qui ne sont pas en cours, comme le vol, les dommages à la propriété, les biens perdus ou manquants, les plaintes relatives à la conduite automobile et la soumission d'un tuyau. Ce service est disponible 24 heures sur 24, 7 jours sur 7, et il n'est pas nécessaire de se rendre sur place, d'appeler ou d'attendre la police. Un agent de police examinera votre rapport et vous sera contacté, si nécessaire. Vous recevrez un numéro de référence qui pourra être utilisé à des fins d'assurance. Vous pouvez faire un rapport en ligne si :

- La valeur du bien est inférieure à 5 000 $;
- Il n'y a aucun suspect connu ; et,
- L'incident s'est produit à Saint John.

De plus, les agents de probation, les agents correctionnels, les agents de prévention des pertes, les stations-service et Échec au crime peuvent également signaler des crimes et des tuyaux en ligne.

« Bien que nos agents soient toujours disponibles 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7 pour répondre en personne ou par téléphone, il s'agit d'une autre option pratique pour ceux qui vivent, travaillent et visitent Saint John de déposer un rapport auprès du service de police de Saint John « , a déclaré le chef R.M. Bruce.

Pour déposer un rapport en ligne, visitez www.saintjohnpolice.ca

Ensemble, une communauté sûre, sécurisée et saine